



MAISON DE LA FORÊT

La nature vous ouvre ses portes

Association loi 1901 créée le 1 septembre 1993 - reconnue d'intérêt général - siret : 410 497 630 000 13 - APE : 8559 B

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN 2026

Pourquoi adhérer et soutenir notre association ?

Votre adhésion vous permet de bénéficier à l'accès libre au musée ainsi que pour votre famille ou vos amis que vous accompagnez, de 50% de réduction sur toutes les sorties découvertes proposées par nos animateurs, de 20% sur l'accrobranche, la location d'un GPS pour une randonnée autoguidée ludique en forêt à 15€ au lieu de 20€.

Vous pouvez également **soutenir l'association** avec une souscription complémentaire libre. La cotisation et la souscription de soutien sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Une attestation vous sera envoyée pour votre déclaration d'impôts sur les revenus 2026.

Je déclare adhérer à l'association Maison de la Forêt et verser une cotisation pour :

Foyer 30€ une association 50€ Entreprise 80€

Je souhaite également soutenir l'association en versant une aide complémentaire de :€
(66% du montant des dons sont déductibles de l' impôt sur le revenu)

Coordonnées :

Nom, prénom :

Entreprise/association :

Adresse :

CP : Ville :

Email :

Chèque à l'ordre de la Maison de la Forêt ou virement bancaire

Date et signature :

Crédit Mutuel
IBAN : FR76 1027 8025 2200 0202 7080 166
BIC : CMCIFR2A

